

11.0 Communications

Un projet aussi complexe et faisant appel à autant d'intervenants que le projet *De la considération à l'intégration* a nécessité la création d'un plan de communications. Les communications avaient pour but de soutenir le projet et d'en gérer les attentes, ainsi que de rallier tous les intervenants en vue des recommandations. Pour ce faire, on a élaboré une stratégie en deux temps :

Stratégie no 1 de septembre 2003 à avril 2004

Gagner le soutien du projet *De la considération à l'intégration* en s'attardant au processus utilisé pour élaborer des solutions, c'est-à-dire un processus coopératif, qui nécessite l'établissement d'un consensus et exige la participation de nombreux groupes d'intervenants différents.

À mesure que les travaux progressent dans le cadre de l'étape II, on recommande que les efforts de communication soient axés sur l'explication efficace de l'engagement de la profession à trouver une solution coopérative et collective. Ces messages devraient être principalement dirigés vers un public interne, et certaines activités devraient cibler les intervenants externes.

Stratégie no 2 de mai 2004 à août 2004

(Au moment de la rédaction du présent rapport, ces activités se poursuivent.)

Gagner l'appui des recommandations ressorties du projet De la considération à l'intégration en s'attardant aux avantages de la mise en œuvre.

L'étape II tirant à sa fin, et les recommandations précises ayant été présentées à l'assemblée générale annuelle (AGA) du CCI en mai 2004, on a accru les efforts de communication afin d'englober l'ensemble des médias (et donc le grand public), afin de commencer à expliquer ce que propose la profession. Les efforts de communication dans la deuxième partie de l'étape II (mai à juillet) ont commencé à cibler davantage de publics externes.

Dans le but de soutenir cette stratégie, on a eu recours à des consultations et à des groupes de discussion, on a échangé régulièrement des courriels, on a organisé des rencontres en personne et on a fait des exposés devant des groupes. Des articles ont paru dans des bulletins de nouvelles électroniques et des activités de relations médiatiques sont venues appuyer le lancement des recommandations en question. Pour lire le plan de communications au complet, veuillez vous reporter à l'annexe J.

Annexe J : Plan de communications

1.0 INTRODUCTION

Chaque année, des milliers de personnes formées en génie à l'étranger (PFGE) immigreront au Canada. Certaines sont des professionnelles qui ont travaillé à titre d'ingénieures pendant de nombreuses années dans leur pays d'origine. D'autres viennent d'obtenir leur diplôme d'un programme de génie, et d'autres encore occupent un emploi qui entrerait dans la catégorie des technologues, des techniciens, des architectes ou des scientifiques au Canada. Peu importe à quelle catégorie elles appartiennent, bon nombre de ces personnes formées en génie à l'étranger arrivent au Canada et s'attendent à décrocher un poste d'ingénieur, mais n'arrivent pas à trouver un emploi en génie.

Le Conseil canadien des ingénieurs (CCI), ses membres provinciaux et territoriaux et Développement des ressources humaines Canada (désormais Ressources humaines et Développement des compétences Canada) ont reconnu qu'il fallait résoudre ce grave problème d'emploi. Ils ont entrepris une initiative conjointe en vue de régler le problème d'intégration, de manière à aider les personnes formées en génie à l'étranger à obtenir un emploi au Canada et un permis d'ingénieur (ing. ou P.Eng.) dans leur province ou territoire de résidence.

Lancé en janvier 2003, *De la considération à l'intégration* est un projet à trois étapes qui vise à comprendre l'expérience des personnes formées en génie à l'étranger, à examiner les procédures provinciales et territoriales d'attribution de permis d'ingénieur et à tirer des leçons des collègues et des employeurs des personnes formées en génie à l'étranger (étape I). À l'étape II, le projet est axé sur l'analyse de l'information recueillie à l'étape I, la détermination des points à améliorer dans le processus d'intégration, l'élaboration de modèles, de processus et d'outils pour mieux préparer les personnes formées en génie à l'étranger, la mise en place de processus cohérents et transparents de reconnaissance des compétences obtenues à l'étranger à des fins d'attribution de permis et l'amorce de la recherche d'un consensus auprès des intervenants sur des questions telles que la mise en œuvre des solutions retenues. À l'étape III, le comité

directeur collaborera avec des intervenants clés en vue de mettre en œuvre les nouveaux processus et d'élaborer des documents à l'appui.

On a retenu les services de l'entreprise Blueprint Public Relations pour élaborer un plan de communications à l'appui de l'étape II du projet *De la considération à l'intégration*. Le présent document est une ébauche de ce plan.

2.0 ANALYSE DE LA SITUATION

Le fait de comprendre l'environnement dans lequel est mené le projet *De la considération à l'intégration* aide à dégager les messages clés et à établir comment et pourquoi communiquer avec les publics cibles clés. Les résultats du rapport de l'étape I font aussi partie de cette analyse. Plus précisément, le point de vue des personnes formées en génie à l'étranger elles-mêmes, de leurs employeurs potentiels et de leurs collègues est pris en considération dans cette analyse sommaire.

Le génie au Canada

Au Canada, le génie est une profession réglementée, à l'instar de la médecine, de l'architecture ou des sciences infirmières. L'administration de la législation provinciale et territoriale qui régit la profession relève de l'organisme de réglementation de chaque sphère de compétence. Les processus de réglementation et d'attribution de permis ont été mis en place afin d'assurer la sécurité et le bien-être du public. Le CCI est l'association nationale de ces organismes de réglementation.

Bon nombre des personnes formées en génie à l'étranger qui immigreront au Canada ne connaissent pas le génie en tant que profession réglementée, étant donné qu'elles étaient peut-être autorisées à travailler comme ingénieur tout de suite après leurs études dans leur pays d'origine.

Il existe beaucoup d'idées fausses au sujet de la profession d'ingénieur au Canada, notamment la croyance que l'anneau de fer martelé fait de celui qui le porte un ingénieur. En réalité, le processus qui mène à la

profession d'ingénieur comprend les étapes suivantes, qui font partie d'un processus rigoureux d'attribution de permis :

- scolarité (obtention d'un diplôme en génie accrédité ou l'équivalent démontré par le biais d'examens et/ou d'une entrevue);
- expérience de travail (attestation de quatre ans d'expérience de travail dans le domaine du génie, dont une année au Canada);
- examen sur le droit et l'éthique (tous les requérants de permis d'ingénieur doivent réussir cet examen);
- langue (les requérants doivent maîtriser la langue de la province ou du territoire);
- références (elles doivent comprendre des ingénieurs canadiens).

Pour bien des personnes formées en génie à l'étranger, ce processus est difficile à comprendre et peut sembler inutilement compliqué¹. Certaines personnes qui travaillent dans des organismes d'établissement n'arrivent pas à l'expliquer, et certains employeurs ne sont même pas au courant du processus nécessaire pour devenir ingénieur au Canada.

Les personnes formées en génie à l'étranger au Canada

Comme mentionné dans l'introduction du présent rapport, des milliers de personnes formées en génie à l'étranger immigreront au Canada chaque année. Toutefois, il est difficile de les caractériser, étant donné qu'on ne suit pas vraiment leur cheminement dans le processus d'attribution de permis, et qu'aucun organisme gouvernemental n'assure un suivi auprès d'elles après leur arrivée au pays. Par conséquent, leurs difficultés à trouver du travail et/ou à obtenir leur permis d'ingénieur ont été établies à partir de preuves empiriques (comme les groupes de discussion menés à l'étape I du projet *De la considération à l'intégration*). Il ne sera pas facile de cibler des activités de communication précises à l'intention de ce groupe, étant donné le manque de renseignements sur ces personnes et la nature hétérogène présumée du groupe (des milliers de personnes en provenance de divers pays, à différents stades de leur carrière).

Étant donné la preuve empirique, ainsi que les discussions avec les groupes d'établissement, on peut dire que les

personnes formées en génie à l'étranger qui immigreront au Canada et souhaitent poursuivre leur carrière d'ingénieur sont souvent frustrées par leur incapacité de le faire. Elles ont tendance à s'établir là où elles peuvent compter sur le soutien de leurs parents et amis et ont des attentes élevées en ce qui concerne leur carrière et leur nouvelle vie à leur arrivée au Canada.

Il est important de comprendre tant la perception que la réalité de l'expérience des personnes formées en génie à l'étranger. Par exemple, bon nombre de personnes formées en génie à l'étranger signalent un problème de message à double sens : elles reçoivent des commentaires positifs des responsables de l'immigration et sont encouragées à immigrer au pays. On leur dit qu'on a effectivement besoin de leurs compétences en génie au Canada, mais à leur arrivée, il leur est impossible d'exercer le génie. Ou encore, elles ne comprennent tout simplement pas la portée d'une profession autoréglementée. La communication avec les personnes formées en génie à l'étranger avant leur immigration est un élément clé du projet *De la considération à l'intégration*. Le fait de communiquer avec les personnes qui sont déjà au pays afin de les tenir au courant des démarches entreprises fait partie des objectifs du présent plan de communications.

Façon d'aborder le problème

Étant donné la portée de la preuve empirique, l'expérience des gens qui travaillent directement avec les personnes formées en génie à l'étranger et les reportages médiatiques, la profession d'ingénieur a reconnu que l'obtention d'un emploi et d'un permis était problématique chez les personnes formées en génie à l'étranger, et tient à trouver une solution. Le gouvernement fédéral a également reconnu le problème, d'où l'accès au financement.

Il ne faut pas sous-estimer l'ampleur du défi. Bon nombre des personnes interrogées estiment que le processus d'embauche et d'attribution de permis est un problème complexe et vaste². La difficulté sera de communiquer le problème de façon concise, sans s'enliser dans les détails, tout en veillant à ce que tous les efforts des intervenants soient reconnus à mesure que les recommandations sont formulées.

¹ Rapport sur l'étape I du projet *De la considération à l'intégration*, CCI, octobre 2003

² Entrevues menées pour cette analyse de situation, octobre 2003. La liste complète des répondants et le guide de l'entrevue figurent à l'annexe J1.

Le comité directeur, ayant reconnu les nombreux problèmes auxquels font face les personnes formées en génie à l'étranger avant leur immigration et à leur arrivée au pays, a expressément adopté une approche multilatérale qui reconnaît que la profession d'ingénieur ne peut à elle seule résoudre la totalité des problèmes, surtout si l'on considère que l'unique responsabilité directe de la profession se limite à l'attribution de permis. De nombreux intervenants participent au projet à titre de membres du comité directeur et des sous-comités; on s'efforce de consulter ces intervenants ainsi que d'autres groupes.

Le processus d'attribution de permis d'ingénieur, comme mentionné plus tôt, est bien établi et respecté des nombreuses personnes qui en ont franchi les étapes avec succès, ainsi que des organisations d'ingénieurs d'autres pays. Par conséquent, l'apport d'un changement à la démarche actuelle d'attribution de permis risque d'être perçu comme une menace. En effet, même les discussions sur la collaboration avec d'autres dans des domaines qui ne relèvent pas de la profession d'ingénieur risquent d'être jugées sans pertinence. Il faut prendre ce facteur en considération lorsque vient le temps de communiquer avec les personnes du milieu du génie.

Les activités visant à résoudre ce problème ne se sont pas toutes déroulées à l'échelle nationale. En effet, bon nombre des organismes provinciaux et territoriaux de réglementation ont fait plus que leur part en tentant de régler les nombreux problèmes qui touchent les personnes formées en génie à l'étranger. En Ontario, Professional Engineers Ontario (PEO) permet aux requérants d'amorcer le processus d'obtention de permis depuis l'étranger; l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of BC (APEGBC) a entrepris un projet-pilote visant à aider les personnes formées en génie à l'étranger à acquérir leur année d'expérience canadienne; l'Association of Professional Engineers, Geologists and Geophysicists of Alberta (APEGGA) est en train d'étudier la possibilité d'ajouter une autre catégorie d'attribution de permis; et l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Manitoba (APEGM) collabore avec la University of Manitoba à un projet-pilote coopératif avec les personnes formées en génie à l'étranger. Ces efforts doivent être reconnus dans le cadre d'activités de communication afin de permettre aux intervenants clés de comprendre que le projet *De la considération à l'intégration* vise à faire fructifier les efforts actuels

et qu'il ne s'agit pas de commencer à neuf ou de reproduire les projets en cours.

En outre, il existe de nombreux autres groupes et initiatives qui visent à aider les immigrants à trouver du travail dans leur profession à leur arrivée au Canada. Pour n'en nommer que quelques-uns, mentionnons le portail Internet « Se rendre au Canada », qui est en cours d'amélioration, et les travaux effectués par des groupes comme le Council for Access to Professional Engineering (CAPE), Skills for Change et l'Edmonton Mennonite Centre for Newcomers. D'une perspective de communications, il sera important pour le projet *De la considération à l'intégration* de se démarquer de ces autres projets, tout en ne donnant pas l'impression de recommencer à neuf. Cette initiative devrait plutôt être perçue comme un projet qui s'inspire des forces des autres d'une manière coopérative.

Étant donné la couverture médiatique et les activités de nombreux groupes (gouvernements fédéral et provinciaux, groupes de réflexion, groupes d'établissement, etc.), on risque de diverger ou de trouver des solutions conflictuelles. Le projet doit absolument acquérir une solide réputation chez les organismes à la recherche de solutions.

Les employeurs constituent également un groupe d'intervenants clés et ont été jugés nécessaires à la réussite du projet par un grand nombre des personnes interrogées. L'une des principales difficultés sera d'amener les employeurs à participer.

De la considération à l'intégration comporte d'autres aspects que la facilitation du processus d'embauche et d'octroi de permis pour les personnes formées en génie à l'étranger (un processus déjà assez complexe); ce projet fait l'objet de beaucoup d'attention et est suivi de près par les gouvernements et d'autres professions réglementées en raison de ce qu'il peut offrir en matière de processus et de pratiques exemplaires. Des renseignements sur le projet *De la considération à l'intégration* ont été transmis à l'ancien ministre de Développement des ressources humaines Canada (désormais Ressources humaines et Développement des compétences Canada), à tous les directeurs généraux des organismes de réglementation et à d'autres dirigeants du domaine des services aux immigrants. Les stratégies de communication doivent partir du principe que non seulement les intervenants sont intéressés au projet *De la considération à l'intégration*, mais ils ont investi dans la réussite du projet.

3.0 OBJECTIFS

De la considération à l'intégration a pour objet de faciliter l'intégration (c'est-à-dire l'octroi de permis et l'embauche) des personnes formées en génie à l'étranger.

Dans cette perspective, les objectifs de communication sont les suivants :

- Gagner l'intérêt et l'appui des groupes d'intervenants clés
- Gérer les attentes de la profession et des personnes formées en génie à l'étranger

4.0 PUBLICS CIBLES

Les publics cibles clés tombent dans deux catégories : les publics internes et externes. Les premiers sont considérés comme faisant partie du milieu des ingénieurs :

- Organismes de réglementation provinciaux et territoriaux
 - Directeurs généraux (Groupe de liaison des cadres permanents) (employés)
 - Responsables des admissions (employés)
 - Présidents (bénévoles)
 - Conseil (bénévoles)
 - Comité des examinateurs
 - Comité sur l'expérience
 - Comité sur les titres universitaires (l'évaluation des titres universitaires et de l'expérience peut se faire conjointement)
 - Comité de l'exercice de la profession (maintien des compétences)
 - Membres du personnel
- Membres du conseil d'administration du CCI (bénévoles)
- Membres du personnel du CCI (employés)
- Membres du comité directeur du projet *De la considération à l'intégration*, du Comité des présidents et des cinq sous-comités (bénévoles)
- Membres des comités administratifs du CCI – BCAP, BCCAG, CR, CI, RG, finances
- Doyens en génie dans des établissements qui offrent des programmes accrédités par le BCAP (ensemble du personnel)
- AICC, associations de spécialisations en génie (p. ex., l'IIEE)

- FCEEG
- Partenaires internationaux
- Médias du génie
- Personnes formées en génie à l'étranger

Les ingénieurs eux-mêmes sont également un public important et sont joints par le biais des efforts des organismes de réglementation des provinces et des territoires.

Les publics externes se situent à l'extérieur du milieu des ingénieurs :

- Groupes d'établissement
- Groupes de revendication comme CAPE et PROMPT
- Personnes formées en génie à l'étranger
- Employeurs
- Politiciens à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale
- Autres professions réglementées
- Médias généraux
- Ministères et organismes gouvernementaux – CIC, RHDCC
- Consultants en immigration

N.B. : Les personnes formées en génie à l'étranger figurent dans les deux catégories, car il est difficile de les définir et de les joindre. Lorsque les personnes formées en génie à l'étranger amorcent le processus d'attribution de permis au Canada, elles peuvent être connues des organismes de réglementation et donc recevoir certains documents au sujet du projet *De la considération à l'intégration*. Si tel n'est pas le cas, il se peut qu'elles ne fassent pas partie du milieu du génie mais qu'elles soient en contact avec des groupes d'établissement ou le gouvernement, et donc qu'elles reçoivent de l'information sur *De la considération à l'intégration* de cette manière. Peu importe la situation, le présent plan n'est pas axé sur les communications qui entourent chacune des solutions recommandées par le comité directeur du projet *De la considération à l'intégration*, mais plutôt sur les travaux du projet en tant que tels. Par conséquent, bien que les personnes formées en génie à l'étranger soient un public important, elles ne sont pas directement ciblées avant qu'une ou plusieurs solutions n'aient été mises en œuvre.

5.0 STRATÉGIE

Compte tenu de l'objectif consistant à favoriser l'appui du projet *De la considération à l'intégration* et d'en gérer les attentes de manière à encourager l'acceptation de ses recommandations, la stratégie de communication recommandée consiste à adopter une démarche sur deux fronts.

Stratégie n° 1 de septembre 2003 à avril 2004

Gagner le soutien du projet *De la considération à l'intégration* en s'attardant au processus utilisé pour élaborer des solutions, c'est-à-dire un processus coopératif, qui nécessite l'établissement d'un consensus et exige la participation de nombreux groupes d'intervenants différents.

À mesure que les travaux progressent dans le cadre de l'étape II, on recommande que les efforts de communication soient axés sur l'explication efficace de l'engagement de la profession à trouver une solution coopérative et collective. Ces messages devraient être principalement dirigés vers un public interne, et certaines activités devraient cibler les intervenants externes.

Stratégie n° 2 de mai 2004 à août 2004

Gagner l'appui des recommandations ressorties du projet *De la considération à l'intégration* en s'attardant aux avantages de la mise en œuvre.

L'étape II tirant à sa fin, et les recommandations précises ayant été présentées à l'assemblée générale annuelle (AGA) du CCI en mai 2004, on recommande d'accroître les efforts de communication afin d'englober l'ensemble des médias (et donc le grand public), afin de commencer à expliquer ce que propose la profession. Les efforts de communication dans la deuxième partie de l'étape II (mai à juillet) devraient commencer à cibler davantage de publics externes.

6.0 PLAN D'ACTION

Depuis la mise en œuvre de l'étape II en septembre 2003, certaines activités de communication ont été entreprises à l'intention des intervenants clés. Parmi ces activités, mentionnons l'envoi régulier de courriels (voir ci-dessous), la distribution du rapport de l'étape I à plusieurs intervenants et les réunions de consultation.

Chacune des activités de communication énumérées dans les pages qui suivent s'accompagne de prévisions budgétaires. Nous comprenons que le CCI peut choisir des ressources internes pour élaborer ces projets. Par conséquent, les coûts fournis ne visent qu'à donner une idée des incidences budgétaires au cas où un entrepreneur externe serait choisi. La première série d'activités vise la communauté des ingénieurs, c'est-à-dire le public interne décrit dans les pages précédentes. La deuxième série d'activités vise les publics externes. Même si le message de base demeurera tel que décrit à la section 7, le contenu détaillé de chacune des activités sera adapté au public et au calendrier.

Public interne

Ces activités ont pour cible tous les publics internes de la communauté des ingénieurs. Les activités visant expressément le Groupe de liaison des cadres permanents sont mentionnées à la fin de la présente section.

Mesure n° 1 : Mises à jour régulières par courriel
Calendrier : Activité continue
Budget : Fait partie des frais de gestion de projet

La complexité du projet et le nombre d'intervenants a rendu les mises à jour par courriel une façon économique et efficace de tenir tout le monde au courant. Ces mises à jour sont envoyées régulièrement; leur niveau de détail varie selon le public.

Mesure n° 2 : Rédaction d'éditoriaux dans les bulletins provinciaux et territoriaux
Calendrier : Deux fois au cours du projet – à l'hiver et au printemps
Budget : 1500 \$ pour deux articles de 400 mots; traduction en sus

Les bulletins produits par chacun des organismes de réglementation s'avèrent des outils efficaces pour rejoindre personnellement les ingénieurs et les décideurs du domaine du génie. Des articles qui donnent un aperçu du projet *De la considération à l'intégration* et en décrivent le processus et les avantages en détail seraient rédigés, puis soumis à l'impression.

Mesure n° 3 : Éditorial dans l'avis électronique
Entre nous
Calendrier : Parution mensuelle
Budget : La contribution à des articles ferait
partie des frais de gestion de projet

Il s'agit d'une mise à jour électronique publiée par l'équipe interne des communications du CCI, qui obtiendrait des mises à jour sur *De la considération à l'intégration*.

Mesure n° 4 : Mot de la direction
Calendrier : Au besoin
Budget : CCI, à l'interne

En plus de la parution d'éditoriaux dans les bulletins des organismes de réglementation, la publication périodique d'un mot de la direction donnerait davantage de poids au message clé du projet *De la considération à l'intégration*.

Mesure n° 5 : Amélioration du site Web
Calendrier : Activité continue
Budget : CCI/gestion de projet/
15 000 \$ pour l'entreprise Web

À mesure que le projet avance, l'information sur *De la considération à l'intégration* sera continuellement mise à jour. Le CCI pourrait songer à élaborer une composante interactive pour le site, de manière à permettre aux intervenants de faire des commentaires sur leurs progrès, par exemple.

Mesure n° 6 : Occasions de s'exprimer
Calendrier : Activité continue, en fonction des événements
Budget : 2500 \$

L'un des moyens les plus efficaces d'encourager le dialogue au sujet du projet *De la considération à l'intégration* et de clarifier ses avantages consiste à donner aux membres clés du comité directeur l'occasion de prendre la parole à des emplacements et des événements appropriés qui sont déjà prévus. Ce genre d'activité de communication serait approprié une fois les recommandations du projet *De la considération à l'intégration* approuvées par le CCI à l'AGA en mai 2004.

Mesure n° 6.1 : Présentation PowerPoint et points à faire valoir
Calendrier : Mai 2004
Budget : 2200 \$ (traduction en sus)

Une présentation de 30 diapositives serait élaborée et pourrait être adaptée à divers publics. Elle comprendrait tous les messages clés et décrirait les principaux aspects du projet *De la considération à l'intégration*.

Mesure n° 6.2 : Fiche de renseignements à distribuer (versions papier et électronique)
Calendrier : Mai 2004
Budget : 2100 \$ pour la conception; 1500 \$ pour l'impression de 1000 exemplaires couleur; 850 \$ pour la rédaction.

Il est efficace de distribuer du matériel à conserver après un discours ou de l'insérer dans les trousseaux des participants lors de conférences ou dans les programmes d'événements spéciaux. Une fiche de renseignements sur l'initiative *De la considération à l'intégration* pourrait être élaborée et distribuée dans le cadre d'événements appropriés. Une version PDF pourrait être téléchargée du site Web du CCI.

À l'interne – Groupe de liaison des cadres permanents

Les directeurs généraux qui dirigent les organismes de réglementation ont une grande influence. Leur appui au projet en déterminera le succès. Par conséquent, il est important qu'ils participent à la formulation des recommandations. Plusieurs questions nécessitent actuellement leur opinion et leur participation :

- Améliorations proposées au processus d'attribution de permis
- Suivi des personnes formées en génie à l'étranger dans le système d'attribution de permis
- Programme Première occasion
- Point d'accès unique
- Partenariats avec les agences d'établissement et les universités

Afin de favoriser la participation du Groupe de liaison des cadres permanents, plusieurs activités peuvent être entreprises. Il n'est pas nécessaire (ni même souhaitable) d'aborder chacun des directeurs généraux de la même façon. On peut discuter de l'activité la plus efficace avec Marie Lemay.

- Réunions non officielles et appels téléphoniques entre les membres et les personnes influentes du Groupe de liaison des cadres permanents qui connaissent et appuient le projet *De la considération à l'intégration* (c.-à-d. Darrel Danyluk, Digvir Jayas et Marie Lemay).
- Réunions régionales en personne, regroupant les membres du Groupe de liaison des cadres permanents et leurs employés, et comprenant des exposés présentés par le personnel du CCI ou des bénévoles du projet *De la considération à l'intégration*.
- Réunions individuelles avec les membres clés du Groupe de liaison des cadres permanents.
- Mise au point d'outils de communication visant à faciliter les réunions, c'est-à-dire les fiches de renseignements et les présentations PowerPoint.

À l'externe

Les activités de communication externes ont été quelque peu gênées par des circonstances hors du contrôle du projet *De la considération à l'intégration*. Par exemple, le CCI était prêt à envoyer une lettre à tous les députés à l'automne 2003, mais le Cabinet de la ministre a demandé un délai jusqu'à ce que la ministre soit mise au courant et puisse annoncer officiellement le financement de l'étape II. Toutefois, ce processus a été retardé en raison du changement de gouvernement. En outre, une campagne de mise à jour par courriel à l'intention des organismes d'établissement a été planifiée mais, comme il n'existe pas de base de données regroupant de tels groupes, nous avons dû en créer une, un processus qui prend plus de temps que prévu. On croit qu'une fois ces difficultés techniques et politiques surmontées, les participants au projet *De la considération à l'intégration* seraient en mesure de communiquer efficacement avec ces intervenants clés externes.

Les activités recommandées à l'intention des publics externes – groupes d'établissement, personnes formées en génie à l'étranger, employeurs, politiciens à l'échelle fédérale et provinciale/territoriale, autres professions réglementées et ensemble des médias – sont énumérées ci-dessous :

Mesure n° 1 : Envoi d'une mise à jour électronique aux groupes d'établissement
Calendrier : Janvier, février, mars et mai 2004
Budget : 750 \$ pour la rédaction et la conception; 50 \$ pour la distribution de 1000 courriels

Les gens qui travaillent avec les immigrants – les personnes formées en génie à l'étranger en particulier – sont des intervenants clés dans cette initiative et feront partie de la solution au problème d'emploi des personnes formées en génie à l'étranger. Par exemple, les travaux du Sous-comité sur l'accès à l'information, la langue et la culture nécessitent la participation et la collaboration de la communauté d'établissement. L'information sur *De la considération à l'intégration*, de même que des mises à jour régulières, favoriseront la participation de la communauté et lui permettra de sentir qu'elle participe à son succès. Le logiciel d'envoi de bulletins électroniques axé sur les permissions facilite la gestion de la base de données et permet à l'utilisateur de déterminer comment le courriel est lu, qui l'ouvre, quels liens sont utilisés, etc. Le logiciel peut également s'avérer un outil pratique pour diriger les utilisateurs vers la page du site Web du CCI qui porte sur *De la considération à l'intégration*. Un exemple de cet outil peut être fourni sur demande.

Mesure n° 2 : Lettre ouverte à d'autres professions réglementées

Calendrier : Janvier, mars et mai 2004

Budget : Fait partie de la gestion de projet

Étant donné que d'autres professions en sont à diverses étapes au sujet de cette même question, il serait utile d'établir un dialogue avec elles. On recommande l'envoi d'une lettre de Marie Lemay à plusieurs professions – médecine, soins infirmiers, architecture – pour exposer les grandes lignes du projet *De la considération à l'intégration* et voir si elles seraient intéressées à recevoir des mises à jour périodiques sur nos travaux. En échange, nous demanderions une mise à jour sur leurs travaux de manière à pouvoir partager nos recherches et nos pratiques exemplaires. Les personnes intéressées à obtenir des mises à jour périodiques pourraient également recevoir le bulletin électronique susmentionné. Pour s'inscrire, il faut communiquer avec le Réseau canadien des associations nationales d'organismes de réglementation (RCANOR).

Mesure n° 3 : Annonce des recommandations par les relations avec les médias

Calendrier : Mai 2004

Budget : 5000 \$ pour la rédaction et la diffusion de l'avis, l'établissement de la liste des médias et la sollicitation d'une couverture par le biais d'un suivi auprès d'au plus cinq médias

Une fois les recommandations du projet *De la considération à l'intégration* approuvées à l'assemblée générale annuelle du CCI, il est possible de les annoncer aux intervenants clés par l'entremise des médias. On recommande d'élaborer et de diffuser un avis aux médias et un communiqué de presse afin de publier de la documentation sur *De la considération à l'intégration*. Il sera important de faire ressortir les avantages du projet et d'en montrer la pertinence auprès de publics cibles clés.

Mesure n° 4 : Lettre aux députés et à d'autres décideurs du gouvernement
 Calendrier : Février et mai 2004
 Budget : CCI, à l'interne

Comme mentionné dans l'introduction de la présente section, l'envoi d'une lettre aux députés est prévu une fois l'approbation reçue du Cabinet de la ministre. On recommande d'envoyer une deuxième lettre aux députés au printemps, une fois les recommandations approuvées lors de l'assemblée générale annuelle.

Mesure n° 5 : Lettre aux associations de ressources humaines et aux regroupements d'employeurs
 Calendrier : Février et mai 2004
 Budget : CCI, à l'interne

Étant donné l'importance des employeurs pour la réussite du projet *De la considération à l'intégration*, on recommande d'envoyer une lettre de présentation à ces intervenants. On pourrait ensuite envoyer aux personnes intéressées la mise à jour électronique, comme pour les associations d'établissement (en mentionnant qu'une section serait à l'intention des employeurs, étant donné que leurs préoccupations diffèrent de celles des groupes d'établissement).

7.0 MESSAGES CLÉS

Une série de messages clés a été élaborée, en fonction des objectifs et des publics cibles du projet :

La profession d'ingénieur a reconnu les difficultés rencontrées par les personnes formées en génie à l'étranger – aussi bien avant qu'après l'immigration – et a pris des mesures pour y remédier.

Ce message porte sur la reconnaissance du problème par la profession, ainsi que sur l'engagement unanime de cette dernière à trouver une solution. Le texte rédigé pour appuyer ce message décrira les mesures prises avant l'immigration (considération) et celles prises après l'immigration (intégration). Il indiquerait que le projet *De la considération à l'intégration* vise à fournir aux personnes formées en génie à l'étranger les outils dont elles ont besoin pour prendre des décisions éclairées en ce qui concerne leur immigration au Canada (gestion des attentes), ainsi que les outils nécessaires à une transition rapide et efficace vers le marché du travail en génie à leur arrivée.

Le projet *De la considération à l'intégration* est une initiative axée sur la collaboration. Il est dirigé par la communauté des ingénieurs mais fait appel à la participation de bien d'autres intervenants pour trouver des solutions.

Ce message fait ressortir la démarche collaborative et globale adoptée pour aborder le problème. Des détails sur les types de groupes participants et la structure du comité directeur appuieraient ce message.

Toute la population canadienne peut tirer profit du projet *De la considération à l'intégration*.

Ce message souligne que le fait de faciliter la recherche d'un emploi pertinent en génie pour les personnes formées en génie à l'étranger renforce l'économie canadienne – ce qui est en fin de compte avantageux pour tout le monde.

Le projet *De la considération à l'intégration* appuie la Stratégie d'innovation du gouvernement du Canada.

Comme mentionné dans le communiqué de presse du gouvernement du Canada au début de l'étape I, l'initiative appuie la démarche du gouvernement du Canada en matière d'innovation et d'apprentissage, de manière à relever le défi international visant à veiller à ce que la population canadienne possède les compétences et les connaissances nécessaires pour participer pleinement à l'économie axée sur le savoir. Pour ce faire, l'initiative facilite la mise en œuvre d'un processus qui finira par permettre aux professionnels qui immigrent au Canada d'utiliser leurs compétences dans le cadre d'un emploi pertinent en génie.

J1

Annexe J1 : Liste d'entrevue

pour le plan de communications

En date du 30 octobre 2003

Aurélié Walsh

Zaki Ghavitian	Québec	membre du comité	ingénieur	
Gillian Pichler	C.-B.	membre du comité	ingénieur	réglementation
Bill Sutherland	N.-É.	membre du comité	ingénieur	
Kristen Williams	Ont.	membre du comité	non-ingénieur	

Robyn Osgood

Kyle Fawcett (CCHREI)	Alberta	non-membre du comité	non-ingénieur	
Hanan Jibry (OSPE)	Ontario	non-membre du comité	ingénieur	

GUIDE DE L'ENTREVUE

Projet De la considération à l'intégration – Étape II

Dernière mise à jour : le 29 octobre 2003

Répondant : _____

Titre : _____

Organisme : _____

Date de l'entrevue : _____

Durée de l'entrevue : _____

Bonjour, je m'appelle _____ de Blueprint Public Relations. Nous travaillons avec le Conseil canadien des ingénieurs (CCI) en vue d'élaborer un plan de communications afin que cette initiative soit bien connue des organismes touchés par la difficulté des personnes formées en génie à l'étranger à se trouver un emploi pertinent au Canada. J'aimerais parcourir avec vous un bref questionnaire. Le processus devrait prendre environ 15 à 20 minutes.

J

1

Annexe J : Plan de communications

1. Connaissez-vous bien la difficulté des personnes formées en génie à l'étranger à se trouver du travail dans leur domaine à leur arrivée au Canada? (Demandez des précisions au sujet de leur participation ou de leur expérience à l'égard de ce problème.)
2. Étant donné votre connaissance générale du problème, quelles sont vos attentes à l'égard du projet *De la considération à l'intégration*? (Si le répondant n'a pas une bonne connaissance d'ensemble de l'initiative, donnez-lui des renseignements généraux.)
3. Selon vous, quels genres de regroupements ou d'organismes s'intéresseraient à ce projet et à ses activités?
4. Comment croyez-vous qu'ils accueilleront ce projet? (Proposez des choix de réponses. Par exemple, avec scepticisme, enthousiasme, etc.)
5. Parmi les groupes que vous avez mentionnés, y en a-t-il qui, selon vous, devraient participer au processus de planification du projet *De la considération à l'intégration*? Dans l'affirmative, lequel ou lesquels?
6. À votre avis, qu'est-ce qui fait que ce projet est novateur et se démarque des autres, le cas échéant?
7. (Pour les personnes qui font partie du comité) Vous a-t-on posé des questions au sujet du projet *De la considération à l'intégration*? Dans l'affirmative, qui vous a posé des questions et que cherchait-on à savoir?
8. Quelles sont selon vous les plus grandes difficultés de communication qui nous attendent?
9. Avez-vous d'autres commentaires à ajouter, qui pourraient selon vous être utiles?

Merci de votre temps.

J

1